

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue Saint-Georges ; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	10 francs
	Etranger.. . . .	15 —

2.482 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 14 mars :

MM. Demure, Lafont, Richard, Convert, Guillaud, Grataloup, Verret, Régnier.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 11 Avril 1933, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 14 mars.

2^o Présentation de :

M. Chapman (W.), 4, avenue de Gagny, Gagny (Seine-et-Oise), *Entomologie, spécialement : Staphylinides et Coprophages du globe*, par MM. Mollandin de Boissy et Nicod. — M. Basilewsky (Pierre), 107, rue Souveraine, Bruxelles (Belgique), *Carabidae du globe, sp. d'Afrique*, par MM. Riel et Nicod. — M. Pons (Ch.), étudiant en pharmacie, 9, rue Dumenge, Lyon (4^e). — M. Chomel (L.), étudiant en pharmacie, 64, Grande-Rue, Oullins (Rhône). — M. Guyot (L.), étudiant en pharmacie, 43, rue Vauban, Lyon. — M. Ehrwein (J.), pharmacie Bellecour, place Bellecour, Lyon. — M. Leroy, étudiant en pharmacie, 4, rue Montesquieu, Lyon. — M. Fournier, étudiant en pharmacie, Maison des Etudiants, 8, rue J.-Kœlher, Lyon, par MM. Nétien et Revol. — M. Volette (Jean), Saint-Clément-sous-Valsonne (Rhône), par MM. Jacquet et Nicod.

3^o M. le Professeur F. ROMAN. — Structure du flanc de la Croix-Rousse et de Caluire, du funiculaire Croix-Paquet à Saint-Clair.

4^o Communications diverses.

HERBORISATION

Une herborisation aura lieu en jonction avec la Société des Naturalistes de l'Ain, le dimanche 9 avril 1933, aux environs de Pérouges (Ain).

Rendez-vous à Meximieux à l'arrivée du train partant de Lyon-Brotteaux à 7 h. 40.

Retour à Lyon dans la soirée.

Repas tiré des sacs.

EXCURSION

Excursion mycologique. — Le dimanche 23 avril, dans la région de Rontalon. Rendez-vous à Messimy, à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Jean à 7 h. 45. Dîner tiré des sacs. Retour en fin d'après-midi.

NOS CONFÉRENCES PUBLIQUES

La quatrième Conférence publique et gratuite sera faite le samedi 8 avril à 20 h. 30.

M. le Dr Cl. GAUTIER traitera le sujet suivant : Quelques considérations biologiques sur les sociétés animales (principalement d'insectes). Projections.

DON POUR NOS PUBLICATIONS

De Mme Lydie MARTIN, 10 francs.

Tous nos remerciements.

EXONÉRATION

M. REVOL (Louis), M. GALLAND, M. WIDMANN (Marcel), M. GIRARD, pharmacien, se sont fait inscrire comme membres à vie.

NÉCROLOGIE

Nous avons le très vif regret d'annoncer le décès de M. le Professeur VUILLEMIN (Paul), membre de l'Institut et membre à vie de notre Société depuis 1922. En toute circonstance, M. le Professeur VUILLEMIN a témoigné à notre Compagnie une grande bienveillance, nous déplorons vivement sa mort et prions respectueusement sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

PARTIE SCIENTIFIQUE

GRUPE DE ROANNE

Compte rendu des fouilles de la station paléolithique du Saut-du-Perron, à Villerest, près Roanne

Par M. M. LARUE.

Le projet d'adduction des eaux de la Loire en vue de l'alimentation de la ville de Paris, qui comporte l'édification d'un immense barrage à Villerest, est en voie de réalisation. Le barrage entraînera la disparition complète de la station. On se souvient que notre groupe avait décidé le 22 décembre 1929

d'entreprendre des fouilles avant cette disparition. Ces fouilles se sont poursuivies depuis cette date. Il importe de sauver le plus possible de richesses préhistoriques. Nous croyons devoir donner un compte rendu des travaux que nous avons faits et des résultats acquis jusqu'à ce jour.

Des fouilles ont déjà été faites en 1908 et en 1911 par MM. Joseph DÉCHELETTE et Stéphane BOURTET, puis en 1924 et en 1928 par M. l'abbé Henri MONOT et M. Marc DÉCHELETTE. On trouvera un historique de ces recherches dans les *Bulletins* n° 4 et n° 5 de 1930 de la Société Linnéenne de Lyon et dans le *Bulletin* n° 4, décembre 1930, de l'Association Régionale de Paléontologie et de Préhistoire dont le siège est à la Faculté des Sciences de Lyon.

FOUILLES DE 1930. — Tenant compte du nombre relativement considérable de silex trouvés dans celle des vignes BRUN, qui occupe le nord du plateau, nous avons pensé qu'il serait intéressant de fouiller dans la partie du pré avoisinant ladite vigne. C'est d'ailleurs dans ce même voisinage, et en s'inspirant sans doute des mêmes considérations, que furent faites les fouilles de 1924 et de 1928.

La largeur du pré, en bordure de la vigne, est de 35 mètres. Quatre tranchées ont été ouvertes : deux perpendiculairement à la bordure, dans la partie basse du pré, non loin d'un escarpement, et d'une surface totale de 17 mètres carrés ; deux autres parallèlement à la bordure, dans la partie moyenne du pré, ces dernières d'une surface de 11 mètres carrés, chacune de ces tranchées étant distante de la tranchée voisine de 3 à 6 mètres.

Une cinquième tranchée, empiétant sur le pré, dut être abandonnée dès son début, ayant été envahie par l'eau.

Les deux premières tranchées ont livré de nombreux silex, mais seulement quelques traces de foyers. Par contre, les deux autres ont présenté plusieurs foyers bien distincts, quoique assez rapprochés (1 mètre environ), chaque foyer étant signalé par de grosses pierres ayant manifestement subi l'action du feu, foyers normalement composés de débris de charbons de bois, d'ossements fragmentés (dents de chevaux) et de très nombreux silex.

Le terrain étant très humide, ce qui rendait les recherches difficiles, les fouilles plusieurs fois interrompues par la pluie n'ont pu être poussées, en général, au delà de 60 centimètres, niveau où se trouvent les foyers.

En dehors de ceux-ci, des silex ont été rencontrés, mais moins abondants, presque jusqu'à la surface, ce qui laisserait supposer que le terrain a été en partie remanié.

Si l'on s'en rapporte aux fouilles faites en 1924 et en 1928, dans des conditions plus favorables, la couche archéologique s'étendrait à une plus grande profondeur, pouvant aller jusqu'à 80 ou 90 centimètres : c'est une observation dont on devra tenir compte lorsque les fouilles pourront être reprises dans ce lieu.

De ce qui précède on peut, néanmoins, tirer les conclusions suivantes :

1° Sol, remanié ou non, absolument homogène et sans apparence de stratification ;

2° Aucune trace de sable ni de cailloux roulés, le terrain composant la couche archéologique provenant du glissement des terrains supérieurs et non d'alluvions ;

3° Gisement très riche si l'on considère le nombre de pièces récoltées dans un espace relativement restreint.

En ce qui concerne l'outillage en silex, notons sommairement : des perçoirs et burins, ces derniers médians ; des grattoirs, le plus souvent de forme ovale et fréquemment terminés par un burin ; des lames et des pointes

de toutes dimensions, quelques-unes avec retouches. Dans l'ensemble, ce sont les petites pièces qui dominent, la plus longue lame trouvée ne dépassant pas 9 centimètres. Certaines lamelles, de forme arquée et très aiguës, font songer aux hameçons en os encore en usage chez des peuplades de l'Océanie.

Enfin, quelques nucléi, mais qui devaient être plus nombreux, étant donné la quantité de pièces et d'éclats de taille fournie par la station.

La grande variété de silex employé a déjà été signalée dans les précédentes fouilles. Le fait mérite d'autant plus d'attirer l'attention que la région est dépourvue de silex, si l'on fait exception pour quelques silex grossiers qui sont loin de constituer la majorité des pièces provenant du gisement. Il faut donc conclure à un apport étranger et, de même, pour quelques pointes assez rares en cristal de roche.

Parmi les ossements trouvés au cours des fouilles, en général très fragmentés et difficiles à déterminer (sauf les dents de chevaux), signalons une partie importante d'une mandibule de cheval qui, d'après l'examen qu'a bien voulu en faire le professeur MAYET, répondrait à une variété de cheval des steppes, de petite taille : l'*Equus Przewalski*, et un fragment d'os gravé, probablement de même origine, dont les traits réguliers représenteraient une crinière (?)

Les silex taillés recueillis en 1930 peuvent se grouper comme suit :

Lames. — Nombreuses, mais à très rares retouches ; quelques-unes à forme assez régulière de couteau. Un seul couteau très caractéristique, à dos rabattu. Une très belle lame avec emmanchement pour la préhension.

Petites lames ou pointes. — Assez nombreuses et fréquemment à dos rabattu (type de la Gravette). Un certain nombre incurvées et aiguës ayant pu servir d'hameçon.

Pointes proprement dites, utilisées pour piquer, sagaies ou javelots. — Rares.

Perçoirs. — Assez nombreux, mais sans forme bien déterminée. La plupart sur extrémité de lames. Quelques-unes assez finement retouchées sur éclats ou lames droites, manifestement accommodées pour la préhension. Quelques perçoirs à pointe se rapprochant plus ou moins du bec de perroquet.

Burins. — Rares et combinés généralement avec grattoirs ou perçoirs, outils à double fin. Uniquement du type médian.

Scies. — Une petite scie sur lamelle élargie facilitant la préhension, non régulièrement denticulée mais pourvue de deux encoches paraissant intentionnelles. Lames ébréchées ayant pu servir de scies.

Grattoirs. — Nombreux et appartenant à plusieurs types :

I. Quelques grattoirs ovalaires, généralement terminés par une pointe, burin ou perçoir, souvent cassés.

II. Nombreux grattoirs sur bouts de lames ; quelques-uns (qui méritent spécialement d'être signalés) sur bouts de lames minces et allongées, se terminant en perçoir à l'autre extrémité.

III. Plusieurs grattoirs incurvés, en général assez grossiers, au pourtour rectiligne plutôt qu'arrondi.

IV. Un grattoir caréné, très net, type donné comme caractéristique de l'aurignacien, mais qui peut se remonter, à titre exceptionnel, à d'autres époques.

Nucléi. — Mal caractérisés, les plus gros en silex grossiers, paraissant avoir été mis prématurément au rebut.

FOUILLES DE 1931. — Nous avons interrompu provisoirement les recherches dans le pré Brun, malgré la présence de plusieurs foyers et une assez riche

récolte de silex et d'ossements, en raison des indemnités que nous demandaient le propriétaire et le locataire du terrain. Nous avons résolu alors de fouiller à la Goutte Roffat, à 300 mètres environ en amont de la vigne Brun, toujours sur la rive gauche de la Loire. Là, en 1911, MM. Joseph DÉCHELETTE et Stéphane BOUTTET avaient déjà recueilli des silex, qui se trouvent au Musée de la ville de Roanne, en pratiquant deux tranchées, l'une à droite, l'autre à gauche de la Goutte.

La région de la Goutte Roffat est située, comme la vigne et le pré Brun à un contour de la Loire, ce qui devait permettre à nos Magdaléniens de bien surveiller le fleuve. Cette région est inculte, aussi un des propriétaires du terrain, M. DEPAIX, ne fit aucune difficulté pour nous donner l'autorisation de prospecter ; nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Les tranchées de MM. Joseph DÉCHELETTE et Stéphane BOUTTET furent poussées à une profondeur variant de 0 m. 30 à 1 mètre. Les fouilles, entravées par de nombreux blocs de rochers, n'avaient pas été étendues en largeur. Nous avons voulu fouiller plus largement et plus profondément, soutenus que nous étions par l'Association Régionale de Paléontologie et de Préhistoire. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de notre détermination. Nous avons été aidés dans le travail de déblaiement par un ouvrier intelligent, M. Antoine BRUN, qui avait déjà été employé par M. Joseph DÉCHELETTE.

Le terrain de fouille est en pente très accentuée, 0 m. 73 par mètre (angle de pente de 36°). Exposé au Sud, face à la Loire et bien abrité, il est limité, à l'Ouest et au Nord, par du rocher faisant fortement saillie et, à l'Est, par la Goutte. Le rocher ouest a une saillie d'environ 2 mètres et celui du nord une saillie de 5 mètres. Un gros travail de terrassement a dû être fait. A 16 mètres au-dessus du niveau normal de la Loire, nous avons tout d'abord fait une tranchée de 10 mètres, parallèlement au fleuve et à une distance de 1 m. 50 environ de la tranchée Joseph DÉCHELETTE.

Nous avons trouvé :

- 1° Un mètre d'éboulis dépourvus de silex ;
- 2° Une couche sableuse sans cailloux roulés et sans silex ;
- 3° Une couche sableuse devenant peu à peu argileuse de 0 m. 30 environ d'épaisseur contenant des blocs de pierre de toute taille et quelques cailloux roulés.

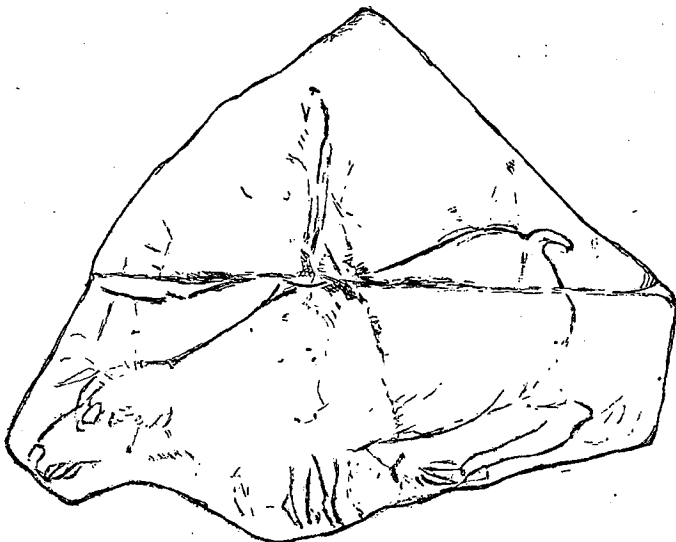
C'est dans cette dernière couche, la couche archéologique, située à 14 m. 20 du niveau normal de la Loire, que nous avons découvert de nombreux outils de silex, quelques schistes gravés, dont l'un représente un renne complet, et trois foyers bien nets.

Insensiblement nous sommes arrivés à établir une terrasse de 4 mètres de largeur sur 10 mètres de longueur avec un fond d'une hauteur de 3 mètres. Dans une partie de cette terrasse nous avons pratiqué un sondage, une excavation dont la profondeur était de 0 m. 80 au-dessous de la couche archéologique ; ce travail a été infructueux.

Les trois foyers sont placés sur la même ligne : le premier à 3 mètres du rocher ouest, le second distant de 2 mètres du premier et le troisième distant de 5 mètres du second, c'est-à-dire à une extrémité de la terrasse. Comme au pré Brun, ces foyers sont constitués par de gros blocs de pierre noircie, du charbon de bois, des ossements (en particulier de nombreuses dents de chevaux) et des silex.

Dans toute la couche archéologique nous avons recueilli des silex, mais les outils les mieux travaillés, notamment une belle lame en cristal de roche, ont été trouvés tout près des foyers. La Goutte Roffat ne nous a livré que peu de

nucléi, tandis que notre collection du pré Brun en contient un certain nombre. Les éclats y sont moins nombreux. Dans l'ensemble, les instruments de la Goutte Roffat nous paraissent plus travaillés que ceux du pré Brun. Tous les objets ont été soumis pour examen et étude à M. le D^r MAYER, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.



Saut-du-Perron. — Renne gravé sur schiste.

FOUILLES DE 1932. — Pendant l'année 1932 nous avons continué à fouiller sur le terrain de la rive droite de la Goutte Roffat, mais en nous dirigeant vers la Goutte. Nous avons allongé notre terrasse de 5 mètres. Les trouvailles ont été moins fructueuses, quoique nous ayons trouvé quelques outils intéressants et un petit schiste gravé. Il y aura lieu, à notre avis, de fouiller, en 1933, en direction du rocher nord et à environ 10 mètres du rocher ouest.

D'autre part, nous avons entrepris une tranchée sur la rive gauche de la Goutte, dans un terrain appartenant à M^{me} DE GIRAUDIER que nous remercions bien vivement pour l'autorisation qu'elle nous a donnée de prospecter dans sa propriété. Cette fouille est au niveau de celle que nous avons faite sur la rive droite. Nous avons fait une tranchée de 5 mètres de long sur 1 m. 50 de large et d'une profondeur d'un mètre. Le travail ici est plus facile : le terrain, sableux-argileux, dépourvu d'éboulis, a une pente très peu accentuée. Nous avons trouvé la couche archéologique à 0 m. 40 de profondeur. Cette couche est pétrie d'ossements avec présence de nombreuses dents de cheval et de nombreuses traces de foyers. Nous avons recueilli quelques beaux outils de silex et des éclats de cristal de roche, mais pas de schistes gravés. Il y aura lieu d'élargir cette fouille dans le courant de l'année 1933.

Notre tâche a été grandement facilitée par le regretté Stéphane BOUTTER (1930) et par MM. J.-F. BERTRAND, l'abbé Henri MONOT, Alphonse MURY, Joseph VINDRIER, dont les conseils et l'aide ont été si précieux. Nous remer-

cions M. TACHON, pharmacien, président de l'actif Photo-Club roannais, qui a pris de belles photographies documentaires.

Les fouilles de la Goutte Roffat occasionnent des frais assez élevés en raison de la déclivité du terrain et des éboulis. Nous avons de grosses difficultés pour arriver à la couche archéologique. Nous espérons toutefois pouvoir activer les recherches pendant l'année 1933, encouragés que nous sommes par l'Association Régionale de Paléontologie et de Préhistoire, par le Conseil général de la Loire et la Société Linnéenne.

Les Expositions du Groupe de Roanne

Par M. M. LARUE

Depuis sa fondation en 1921, le groupe de Roanne compte à son actif dix-neuf expositions publiques et gratuites. Douze ont eu lieu à Roanne même ; sept dans les environs immédiats. Quatre expositions ont été faites dans divers concours agricoles.

Toutes ont connu le meilleur succès, ainsi qu'en témoigne l'affluence toujours accrue de nombreux visiteurs assurés d'y acquérir des connaissances utiles et d'y jouir d'un agréable spectacle.

Outre les champignons, la magnifique salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Roanne, qui nous est toujours si gracieusement prêtée pour la circonstance, est encore garnie sur le pourtour de planches coloriées, de grandes feuilles portant des échantillons de plantes médicinales et de plantes nuisibles à l'agriculture de la région roannaise.

Il faut ajouter que le dévoué président du groupe, M. GOUTALAND, entretient lui-même une exposition permanente au moment de la grande poussée fongique dans les vitrines de sa pharmacie.

Nous disposons maintenant de tout le matériel nécessaire pour les expositions : agrafes munies de fiches blanches pour les espèces comestibles, rouges pour les vénéneuses, bleues pour les non comestibles, vertes pour les douteuses. Le public trouve là aussi documents, tableaux, affiches et ouvrages pour le renseigner, sans compter les indications que s'empressent de lui fournir les sociétaires particulièrement compétents. Il nous est arrivé de voir des enfants des écoles, conduits parfois par leurs maîtres, s'intéresser vivement à nos expositions.

Une grande part du succès de ces expositions revient également, il faut en convenir, à la situation privilégiée de la région roannaise qui jouit d'un climat doux, d'une composition variée du sol, de différences d'altitude (jusqu'à 1.200 mètres), de nombreux cours d'eau, d'essences forestières variées, des résineux en particulier.

Les expositions groupent donc, dans un intéressant raccourci, les nombreuses ressources et curiosités de la région, car on y voit aussi figurer : collections d'insectes, documents de propagande en faveur des oiseaux, silex taillés et ossements livrés aux fouilles de la station paléolithique du Saut du Perron, près Roanne et qu'a entreprises notre groupe.

Les résultats les plus tangibles, pour ne citer que ceux-là : plus d'empoisonnements par les champignons dans notre contrée, bien que le nombre des espèces offertes à la vente se soit considérablement accru.

Dates et particularités de chaque exposition.

Comme l'a dit M. le Dr RIEL, à chaque exposition, en dehors du fonds habituel, le groupe de Roanne a pu présenter des espèces intéressantes et même